

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1980)

Heft: 536

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COURRIER

Enseignement genevois: le tronc, la branche et les fruits

Récemment, la réforme scolaire genevoise a fait l'objet d'un vif débat au Grand Conseil. Attaquée par les libéraux qui demandent un ralentissement du rythme de l'innovation pédagogique, voire même une pause, elle a été défendue par la gauche et les démocrates-chrétiens, partisans d'une démocratisation accrue de l'enseignement.

Nous publions ci-dessous l'opinion d'un enseignant qui tente, au-delà des idées trop souvent superficielles qui dominent ce débat, de cerner l'enjeu de cette nouvelle étape de la réforme scolaire genevoise (Réd.).

En 1962, au moment de sa création, chacun s'accorde à penser, à juste titre, que le Cycle d'orientation (CO) est un progrès. Il correspond à la convergence de deux séries de besoins: d'une part les prévisions économiques rendent nécessaires un accroissement du niveau de formation de la population; d'autre part l'aspiration à la démocratisation des études est largement répandue dans les classes moyennes.

L'IDÉE...

De quoi s'agit-il? De la création d'une école moyenne unique qui couvre la seconde phase de la scolarité obligatoire (12-15 ans). Ainsi les enfants des différentes catégories sociales sont scolarisés ensemble pendant une plus longue période.

La sélection scolaire — on parlera alors d'orientation — doit être retardée grâce à un «tronc commun».

Enfin, pour assurer la fluidité entre les différentes filières de formation, pour corriger d'éventuelles erreurs d'orientation, voire pour contrebalancer

les pesanteurs sociologiques déterminant le choix des filières, on institue une pédagogie compensatoire (cours d'appui, nombre d'heures supérieur pour les plus faibles, etc.).

En fait, le CO s'est défini comme une école intermédiaire, un lieu de passage et non comme une véritable école de fin de scolarité.

Comme jadis l'école primaire, le Cycle d'orientation, école moyenne ouverte à tous, aurait pu et dû établir des objectifs, des méthodes et un programme adapté à sa vocation: la formation et l'orientation.

... ET LA RÉALISATION

Or très rapidement, le CO est devenu une école servant avant tout les besoins des enfants destinés aux études longues. Les différentes sections (latine, générale, moderne, pratique, scientifiques) ont toutes adopté des programmes et des méthodes dérivés des classes pré gymnasiales. Et ce sont des critères de réussite et d'échec, calqués sur des exigences pré gymnasiales, qui ont présidé à l'orientation des élèves.

Ce n'est pas tout: les maîtres eux-mêmes ont entériné le primat du savoir sur la formation. Le maître du CO se définit d'abord comme le détenteur d'un pouvoir spécifique et non comme un pédagogue d'école moyenne; son «modèle», il va trop souvent le chercher au collège.

Le Cycle permet bien à tous les élèves de se retrouver sous le même toit... ou plus exactement dans la même cour de récréation; car au moment des choses sérieuses chacun se retrouve dans sa classe. Il faut alors trouver un moyen d'atténuer ces différences.

UN BUT: LES ÉTUDES LONGUES

L'introduction d'options, de niveaux, permet certes de briser l'entité «classe»; l'identité des sections devient plus floue: on n'est plus en «générale» ou en «pratique», mais en A ou en B, selon

les disciplines. Dans certains collèges, on a vu le nombre des élèves admis dans les 7èmes pré gymnasiales, «nobles», augmenter à un point tel que les classes de pratique ont été fermées. Les maîtres primaires, vraisemblablement lassés de subir la pression constante des parents, ont préféré transférer le problème de l'orientation à leurs collègues du Cycle...

L'introduction du «tronc commun» dont il est question maintenant à Genève ne représente rien de nouveau; il est le prolongement logique d'un mouvement amorcé depuis plusieurs années: le projet va dans le sens d'une indifférenciation croissante des programmes et des méthodes, tout en demeurant centré sur l'acquisition de connaissances de type pré gymnasial. Il contribue de ce fait à maintenir identique la base du système de sélection actuellement en vigueur, à savoir l'aptitude à maîtriser les connaissances nécessaires à la poursuite d'études longues.

LE COÛT DU SYSTÈME

L'indifférenciation croissante des sections peut faire illusion. On constate en effet un accroissement lent et régulier des effectifs des sections «nobles». Ainsi, entre 1971 et 1978, ces effectifs — passage entre l'école primaire et le Cycle — ont passé de 52% à 65%. Tant mieux, dira-t-on. Mais après? Masquer les différences, repousser d'une année ou de trois la sélection, est-ce la solution? Parce que cette sélection, elle va se réaliser au collège, à l'école de commerce. Ainsi, en 1971, il y avait 408 élèves inscrits en première année de la section scientifique du collège; quatre ans plus tard, ils ne sont plus que 141, les 35%:

17% sont en troisième année,

10% ont changé de section,

21% ont choisi une autre formation,

18% ne suivent plus aucune formation dans le système scolaire genevois.

Tout se passe comme si on feignait de croire que le niveau des élèves augmente. Mais si il y a davantage d'élèves dans les classes pré gymnasiales, y en

a-t-il davantage qui entrent au collège, et surtout qui en sortent? Y en a-t-il davantage qui s'engagent dans des études longues et qui les terminent?

Fondamentalement, l'adoption du «tronc commun» accrédite un peu plus l'idée de la supériorité d'un type de culture; elle entretient l'illusion chez les parents et les élèves que tous pourront faire des études longues. Or pour un certain nombre d'élèves, le type de connaissances transmis s'avèrera inutile pour leur avenir.

La sélection tardive est d'autant plus dure qu'elle laisse aux jeunes qui en sont les victimes le sentiment d'un échec et d'une perte de temps, sans

avoir même fait d'eux, des intellectuels, des manuels ou des techniciens.

Plutôt que cette fuite en avant dans une égalité fictive, on peut imaginer un Cycle d'orientation basé sur des sections bien identifiables, chacune ayant sa spécificité, ses méthodes, ses débouchés — et non pas comme actuellement de pâles imitations de sections pré gymnasiales. Une telle organisation permettrait que s'opère une véritable politique d'orientation, la fluidité entre les sections étant assurée par des classes de raccordement; une véritable orientation parce qu'offrant plusieurs possibilités d'avenir alors que l'indifférenciation croissante, le «tronc commun» ne proposent que le succès — les études longues — ou l'échec.

P.S.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les fossoyeurs de la Défense nationale

- Cet affreux Monsieur Kaiser...
- ???
- Vous voyez où l'on en arrive, avec ces fossoyeurs de la Défense nationale — car enfin, Kaiser n'est malheureusement pas seul!
- A quoi pensez-vous?
- A ce qui vient d'arriver en Bolivie!
- Ah! la la...
- Si nous exportons plus d'armes...
- Je l'ai toujours dit!
- ... Premièrement, le gouvernement bolivien aurait pu empêcher une pareille abomination...
- Non seulement le gouvernement bolivien, mais le gouvernement colombien!
- Vous avez raison! Convenablement fourni en armes de qualité suisse, il y a longtemps qu'il serait venu à bout des terroristes...
- Je l'ai toujours dit!
- Et deuxièmement, grâce à l'exportation des armes, notre propre industrie serait en mesure d'armer le pays...

- De le fournir en P16!
- Et en tanks!
- Et en fusées... Et en armes atomiques: n'oublions pas que ces gens-là, s'ils ne sont pas parvenus à faire interdire les armes atomiques...
- ... ou à les soumettre à un contrôle populaire...
- ... sont tout de même parvenus à semer suffisamment la confusion pour que jusqu'ici, nous ne soyons pas équipés... Or, avec une armée... mieux armée, nous pourrions réagir...
- Envoyer un commando pour délivrer notre ambassadeur...
- Je ne vous le fais pas dire!
- Et donner au monde un exemple de fermeté, qui effacerait la désastreuse impression laissée naguère par le conseiller fédéral Gruber!
- Je ne vous le fais pas dire!

* * *

Si nous parlions d'autre chose?

Donc Alphonse Layaz vient de publier aux éditions Mon Village, à Vulliens, un second livre: *Sèvrenoire*.

Le premier déjà, les nouvelles de *Malvallée*, m'avait frappé: des récits, si l'on veut, «du territoire», marqués me semble-t-il par Ramuz.

Par exemple, la nouvelle qui donnait son titre au

recueil: une histoire toute semblable, à certains égards, à *La Grande Peur dans la Montagne*; le récit d'une catastrophe «naturelle» — un éboulement — qui détruit un village, ensevelit bêtes et gens, anéantit tout bonheur et toute vie.

Mais alors que chez Ramuz, la catastrophe est, si je puis dire, d'ordre «cosmique», qu'elle est au sens propre, une *tragédie*, avec ce que cela implique de destin maléfique, d'action maléfique d'une montagne, d'une nature méchante — dans *Malvallée*, un *drame*, aux causes elles aussi «naturelles», mais cette fois, c'est de la nature humaine qu'il s'agit: si l'éboulement se produit, c'est qu'on a déboisé inconsidérément. *On...* Disons: l'armée, dont les responsables sont demeurés sourds aux avertissements, ont voulu à toute force créer un champ de tir pour l'artillerie... Causes *sociales*, qu'on retrouve dans *Sèvrenoire* (le problème des étrangers, mal reçus et mal aimés) — et par là, Layaz n'est pas un simple épigone de Ramuz.

J. C.

COMMUNICATION

La discréption des spécialistes de l'information

Grandes manœuvres politiques pour la désignation du successeur de M. Molo à la direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR). Le moins qu'on puisse dire est que les hésitations du comité central ne servent pas la cause de la transparence: en l'absence totale de précisions (au moins accessibles à l'opinion publique) sur le fond, il ne reste plus au téléspectateur qu'à se contenter des échos d'une bataille d'influences diverses dont les accents principaux sont la couleur politique des candidats et leur origine linguistique, voire leur âge. Voilà qui manifeste — si on prend en compte au surplus quelques interventions «discrètes» du Conseil fédéral — les enjeux, au moment où la SSR prend les virages les plus délicats de son histoire.